







Communiqué de presse 16/12/2015

Un mécanisme de solidarité pour les éleveurs de porcs semble impossible dans le contexte européen

L'industrie alimentaire plaide pour des solutions structurelles à long terme et un dialogue

Bruxelles, le 16 décembre 2015 – Durant les six derniers mois, FEBEV, FENAVIAN et FEVIA, les représentants de l'industrie de la viande et de l'industrie alimentaire, ont négocié avec les organisations agricoles et le secteur de la distribution au sujet des mesures de soutien à apporter, à court terme, aux éleveurs de porcs. Des négociations semblables sur le prix du lait entre les partenaires de la chaîne ont abouti à un accord sur une prime. Malgré la volonté de développer également à court terme un fonds de solidarité pour les éleveurs de porcs, il semble impossible, dans le cadre de la législation européenne sur l'agriculture et la concurrence, de conclure des accords contraignants à ce sujet. FEBEV, FENAVIAN et FEVIA comprennent la déception des organisations agricoles mais appellent à continuer à travailler ensemble à des solutions structurelles à long terme.

Il n'est pas question de rupture de promesse

En réaction à la crise des éleveurs de vaches laitières et de porcs, suite à la chute des prix, la Concertation de la chaîne a décidé plus tôt cette année de rechercher des solutions à court et à long terme. Ces derniers mois, les partenaires de la chaîne ont examiné ensemble une série d'options pour constituer également un fonds de solidarité pour les éleveurs de porcs. Les autorités européennes de la concurrence n'autorisent en effet pas que les contributions à de tels fonds soient exécutoires ; cela peut uniquement se faire sur base volontaire.

FEBEV, FENAVIAN et FEVIA étaient prêtes à négocier un accord dans le cadre de ces limites légales mais elles n'ont pu accéder à la demande des organisations agricoles d'obtenir des garanties en matière de perception et de préfinancement d'un montant de minimum 10 millions d'euros. Il ne peut donc être question de rupture de promesse telle que les organisations agricoles le laissent entendre aujourd'hui dans une réaction : l'industrie alimentaire respecte son engagement d'examiner les pistes possibles à court terme mais celles-ci ne semblent pas autorisées dans le contexte légal européen. La première proposition de FEVIA, FENAVIAN et FEBEV atteignait même les 24 millions d'euros mais n'a pas été acceptée par les autorités de la concurrence.

Des solutions structurelles restent possibles

Les représentants de l'industrie de la viande et de l'industrie alimentaire comprennent la déception des organisations agricoles par rapport à l'échec des négociations relatives à une solution à court terme pour les éleveurs de porcs. FEBEV, FENAVIAN et FEVIA continuent à souligner l'importance de discussions relatives à des solutions structurelles à long terme. Ces accords doivent poser les bases d'une approche commune qui s'inscrive dans la politique agricole européenne.

Concrètement, c'est possible en investissant dans des initiatives communes corroborées par le secteur telles que le soutien et la promotion des exportations, la recherche scientifique, l'innovation produit et la qualité. A côté de cela, les partenaires de la chaîne œuvrent pour une approche européenne afin de stabiliser les prix et garantir l'avenir des agriculteurs dans notre pays. L'industrie alimentaire belge achète 2/3 de ses matières premières aux agriculteurs belges et leur reste donc aussi indissociablement liée en ce qui concerne la fourniture de produits de haute qualité à un prix correct.

* * *









Personne de contact:

Nicholas Courant Communication manager Tél: +32 (0)2 432 32 53 GSM: +32 (0)478 24 31 49

E-mail: nc@fevia.be

Plus d'informations:

Personne de contact FEBEV (Fédération belge de la viande):

Thierry Smagghe

GSM: +32 (0)473 950 795

E-mail: thierry.smagghe@febev.be

Personne de contact FENAVIAN (Fédération des charcutiers):

Anneleen Vandewynckel GSM: +32 (0)474 36 97 58 E-mail: av@fenavian.be